

# La démocratie inachevée, les experts et les *think tanks*

*Poursuivant la réflexion entamée dans le dossier de septembre 2012 sur la démocratie à venir, la question est reprise en la mettant en rapport avec le rôle de plus en plus important qu'y acquièrent les experts. Les compétences toutes particulières que certains détiennent paraissent désormais si évidentes qu'elles pourraient bien être en passe d'éclipser le pouvoir des citoyens ordinaires réputés, quant à eux, incapables de se prendre en charge. Or, un tel privilège accordé aux savants met en péril ce que le projet démocratique contient de plus important : la perspective d'un dépassement de la domination hiérarchique dans les rapports sociaux.*

ALBERT BASTENIER

La démocratie n'a pas d'essence éternelle. Elle est une création de l'histoire humaine. Plus que comme le type de régime politique qu'elle désigne dans le vocabulaire courant, il faut commencer par la voir comme un mouvement venant de loin et nous conduisant vers ce que Tocqueville — qui reste l'un de ses plus fins analystes — considérait comme les rivages inconnus d'une égalité des conditions toujours plus grande. À faire douter qu'il existe quelque chose que l'on puisse aujourd'hui considérer comme *la démocratie*, elle pourrait bien n'être que l'autre nom de la *question sociale* (Manent, 2006) dans les versions successives qu'incarnèrent la *démocratie libérale ou bourgeoise* des origines, les *démocraties populaires* des régimes socialistes pour la plupart défunts, et la *social-démocratie* qui, non sans difficulté, demeure à l'œuvre au sein des sociétés capitalistes. Elle est un projet en gestation qui rebondit sans cesse en raison des obstacles que rencontrent ses exigences. Mais, si l'on veut rester dans le registre formel de la signification strictement politique que l'on donne généralement à cette notion aujourd'hui, une société est dite démocratique lorsque les hiérarchies sociales y sont légalement abolies et que l'activité politique y est pratiquée sous les contraintes de la légalité.

Cependant, même dans les régimes politiques qui incarnent ce que l'on appelle la *démocratie représentative*, c'est-à-dire qui mettent les gouvernants sous

le contrôle des gouvernés, on peut encore identifier des variantes. Brièvement : d'une part, le courant libéral (la démocratie à l'anglaise) qui donne la priorité à la liberté des individus et suppose la capacité de chacun à participer à la décision, et, d'autre part, le courant radical ou républicain (la démocratie à la française) qui donne la priorité à l'égalité et la prédominance à des obligations communes. Bien entendu, ce n'est que dans des traditions nationales particulières qui combinent de façon plus ou moins heureuse ces deux orientations, que l'on rejoint les démocraties réelles dont, en dépit de leur diversité, un esprit commun est néanmoins repérable : l'affirmation des individus cherchant dans la *souveraineté collective du peuple* des garanties contre les prétentions dominatrices des États et des gouvernants. Ceci via des élections ne concédant à ces derniers qu'une investiture pour une durée limitée. Ce qui signifie qu'ils n'ont aucun droit naturel à gouverner, le principe étant que les dirigeants ne sont que des sortes de commis du travail politique auquel le peuple donne une délégation.

Ainsi, on peut dire que c'est le principe selon lequel le *peuple souverain est à la source du pouvoir politique* qui doit être vu comme la *nature de la démocratie*. Mais en ajoutant immédiatement que ce principe ne parvient à s'établir qu'au travers de cette action humaine que sont l'invention des droits et leur extension dans un cadre juridique capable de les garantir. C'est d'ailleurs ce qu'avait montré le sociologue britannique Thomas H. Marschall (1964) qui, réfléchissant sur les composantes de la citoyenneté démocratique, discernait un élargissement progressif des droits qui, du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, sont allés de la citoyenneté civile (les droits fondamentaux du citoyen) vers la citoyenneté politique (la possibilité d'élire ses représentants), pour parvenir enfin à une citoyenneté sociale (les droits à une protection socioéconomique). Rien toutefois ne permet de prétendre que l'institutionnalisation de la démocratie qui a demandé non seulement d'être initialement conquise, mais défendue et étendue, soit désormais parvenue à son accomplissement définitif. On peut même soutenir qu'elle n'a donné naissance jusqu'ici qu'à une *citoyenneté imparfaite*. Et qu'elle demande donc d'être replacée dans le cadre de son inachèvement (Vincent, 1998) en même temps que des risques que lui font courir les conflits et la compétition des intérêts particuliers dans la période en cours.

Comme l'ont montré les analyses de Pierre Rosanvallon (2008) au sujet du *nouvel âge de la légitimité démocratique*, des transformations sociales, politiques et économiques profondes sont survenues depuis le tournant des années 1980. Elles sont venues se surajouter aux reproches adressés depuis plus longtemps aux mécanismes de la représentation (faible circulation des élites politiques, stratégie d'incrustation des élus dans leurs mandats, médiation abusive de la machine politique des partis qui ravissent la parole au peuple, loi d'airain de l'oligarchie). Tout cela appelle une reformulation des exigences de la démocratie en même temps qu'une rénovation de ses moyens d'expression. Le système de la représentation politique reposant sur la seule délégation que permettent les majorités électorales ne constitue plus un cadre suffisant. Ni pour favoriser les débats et controverses dont la démocratie se nourrit ni pour parvenir au consensus suffisant que la poursuite des fins collectives exige. Certes, souligne Rosanvallon, « le peuple électoral-majoritaire reste l'incon-

tournable arbitre de la vie démocratique ; il lui donne toujours son fondement légal. Mais il ne confère plus aux gouvernants qu'une légitimité instrumentale ». La nécessité de refonder la légitimité des régimes démocratiques se fait donc partout fortement ressentir et ce sont les voies de cette refondation qui doivent être explorées.

Le dossier de *La Revue nouvelle* de septembre 2012 était consacré aux rapports entre les régimes démocratiques et la montée en puissance des partis populistes au sein de nombreux pays européens. Parce que dans ces pays, par une sorte de désenchantement politique, on ne cesse de tout à la fois s'y réclamer des idéaux de la démocratie et de dénoncer la trahison de ses promesses, nous avons soutenu que le populisme peut être compris comme l'une des excroissances liées à son *inachèvement*. Nous voudrions reprendre ici la même question en la mettant en rapport cette fois avec une autre excroissance de la démocratie, qui n'est d'ailleurs pas sans rapport dialectique avec la précédente : le rôle de plus en plus important que tendent à y détenir les *experts*. Actuellement, les compétences particulières que les experts détiennent paraissent si évidentes dans le cadre de ce que certains appellent déjà la *démocratie technique*, qu'elles pourraient bien être en passe d'éclipser le pouvoir des citoyens ordinaires réputés, quant à eux, incompetents. C'est même une tentation propre aux temps de crise que de confier à *ceux qui savent* le soin de trouver la solution à l'ébranlement que connaît la chose publique. Ainsi, avec le recours aux experts, on se trouverait en face de la congédiation du peuple considéré comme incapable de se prendre en charge, aux antipodes de l'appel incantatoire au peuple que le populisme doit de toutes les vertus. Or, ce dernier privilège accordé aux *savants* n'est-il pas aussi trompeur que le premier, mettant en péril ce que le projet démocratique contient de jamais atteint et pourtant de plus important : la perspective d'un dépassement de la domination hiérarchique dans les rapports sociaux ?

## LA DÉMOCRATIE COMME POUVOIR DE TOUS

Nous partons de la mise en garde du philosophe Jacques Rancière (2005) qui, à partir du courant républicain, rappelle que le principe fondateur de la démocratie réside dans l'affirmation du *pouvoir de tous*. Comme valeur politique normative, elle n'est advenue qu'à la suite d'un long travail historique de limitation mise au *pouvoir de certains* qui, au titre de leur proximité avec Dieu, de leur naissance, de leur richesse ou de leur science, prétendirent disposer du droit de diriger les autres.

Définie comme *pouvoir confié à la puissance du peuple*, la démocratie ne réside donc jamais dans les mains de quiconque. « La légitimité de gouverner y est toujours confrontée à son absence de légitimité ultime. » Elle n'est pas détenue non plus par les institutions qui ne sont que les instruments du gouvernement. Il faut réaffirmer, précise le philosophe, que dans leur condition historique, les sociétés humaines ne disposent pas de principe légitimant l'action des gouvernements à partir de lois inhérentes à ces sociétés, tout comme il serait vain de chercher l'origine des communautés politiques dans quelque vertu innée de la

sociabilité. « Les sociétés, aujourd’hui comme hier, sont organisées par le jeu des oligarchies et il n’y a pas à proprement parler de gouvernement démocratique. L’évidence qui assimile la démocratie à la forme du gouvernement représentatif issu des élections n’est que l’expression d’un consentement qu’obtient une élite d’exercer un pouvoir au nom du peuple, mais qu’elle est désormais obligée de lui reconnaître et donc de lui demander. »

Le pouvoir démocratique se localise ainsi en amont et en aval des institutions qui l’incarnent. En amont parce que sa source se trouve dans la sphère collective où il a été conquis au travers de luttes jamais achevées. Et en aval parce que « sa puissance subversive, toujours neuve, mais toujours menacée, doit constamment être mise à l’abri des tentatives de réappropriation par ceux qui, au nom de leur compétence, argüent de leur titre à gouverner les incompetents ».

Concevoir la démocratie de cette manière suscite toutefois de la peur. Et, selon Rancière, davantage même : chez une partie influente des représentants de l’intelligentsia, on peut actuellement observer ce qu’il considère comme une *haine à son égard*. À les entendre, dit-il, « il n’y aurait pas de raison de se plaindre des institutions qui incarnent le pouvoir, ni de proposer des mesures pour restreindre la domination qu’elles exercent. Aucun d’entre eux ne réclame une démocratie plus réelle. Ils disent au contraire qu’elle ne l’est déjà que trop. C’est du peuple et de ses mœurs que cette intelligentsia se plaint en ce qu’ils entraîneraient le déclin de l’autorité et un rejet des sacrifices requis par l’intérêt commun ». En somme, ils voudraient purger la démocratie de son inconvénient majeur : l’existence du peuple.

Pour Rancière, ce mépris du peuple a retrouvé de la vigueur lorsqu’implosa le régime soviétique face auquel les démocraties occidentales avaient été dotées d’une exemplarité stratégique leur épargnant la critique. Mais dès le moment où elles se trouvèrent renvoyées à elles-mêmes et où l’argument de la liberté du peuple n’eut plus d’utilité géopolitique, « la vision de la démocratie comme l’unité d’un système constitutionnel, du libre marché et des valeurs de la liberté individuelle, éclata. Nombre de ceux habitués à exercer le magistère de la pensée se mirent à développer une critique des aspects de la vie publique et privée où seraient décelables les symptômes d’un individualisme et d’un égalitarisme qui détruisent les valeurs collectives ». Ce courant de pensée s’intensifia ensuite non seulement en vue de faire pièce à la mélancolie démocratique, mais aussi pour refaire de la certitude et de l’identité spécifique face à la mondialisation vécue comme une extériorité menaçante (Revault d’Allonnes, 2010).

## **LA DÉMOCRATIE DESTRUCTRICE DE L’ORDRE**

Dans le prolongement des travaux de Daniel Bell (1976) sur *les contradictions culturelles du capitalisme* et de la *commission Tricontinentale* (1975) qui s’inquiétaient déjà de l’ignorance, de l’émotivité et de la versatilité des peuples, Samuel Huntington (1991), parmi les inspireurs du courant néoconservateur américain, reprit dès le début des années 1990 l’interrogation sur les problèmes

de gouvernabilité qu'entraînent les idéaux démocratiques. Plus tard en France, c'est le discours *républicaniste* d'Alain Finkielkraut (2005) qui, accusant la démocratie de tous les maux, offrit le condensé le plus virulent de la même thèse. Selon lui, l'affranchissement moderne à l'égard du divin et de la tradition a établi l'indépendance humaine en retirant tout fondement à la hiérarchie sociale entre les individus. De cette façon, le postulat de *l'égalité des conditions* aurait emporté avec lui la notion de culture véritable. Le rouleau compresseur de la culture massifiée anéantirait toute idée d'élévation spirituelle. Il porte donc en lui les germes d'une destruction de l'humanisme.

L'analyse lacanienne du symbolique, menée en France par le linguiste Jean-Claude Milner (1983) et relayée en Belgique par le psychiatre Jean-Pierre Lebrun (1997), n'est pas demeurée en reste. Pour le premier, l'individualisation narcissique de *l'homo democraticus* ruine le principe de la filiation, de la transmission et de la règle. Il serait à la source de la désinstitutionnalisation de la famille et d'une destruction de l'autorité politique. Quant au second, ce qu'il désigne non sans légèreté intellectuelle du nom de *démocratisme* — monde de la jouissance à tout prix, sans limite, ni gravité — le conduit, sans faire dans le détail, à n'évoquer rien de moins qu'une « sortie de l'espèce humaine ».

Même chez un auteur comme Marcel Gauchet (2002) dont il ne faut certainement pas minimiser l'importance de son apport sur la délégitimation de la politique après celle de la religion, ni contester les éclairages qu'il a fournis sur certains aspects actuels de la subjectivité individuelle, le peuple est vu comme ignorant la complexité de la chose publique et incapable de dépasser son immaturité. Il y a dans certaines séquences des travaux de cet auteur, une vision humiliante du peuple et, sinon du mépris pour lui, tout au moins la nostalgie d'un temps révolu. Une sorte de conservatisme malheureux face à une société qui se défait parce qu'y progresserait l'affirmation d'une masse d'individus égotistes, hédonistes et anti-institutionnels.

On est en droit de se demander si, chez ces intellectuels, ne manque pas une certaine circonspection à l'égard des implications infériorisantes et réifiantes de leur perception de *la masse*. Car ils la réduisent non sans audace à la passivité, capable seulement de subir les effets politiques dévastateurs de son inconscience et de sa misère culturelle. Michel de Certeau (1974) s'était déjà demandé si une telle culture populaire décrite comme dépouillée de tout, « existe ailleurs que dans l'acte de la culture savante qui la supprime ? C'est la dernière ruse du savoir — disait-il — que de se réserver la prophétie politique ». Et avant lui, Richard Hoggart (1957) dans ses travaux sur la culture des classes populaires en Angleterre avait tenu à souligner en quoi les groupes sociaux les plus subalternes, si habités qu'ils soient par la domination, ont encore une culture. Sans essentialiser le *populaire* pour en faire un continent à part, il avait détecté chez eux la robustesse de leurs défenses et une capacité souterraine de réinterpréter les bouleversements en cours grâce aux normes de solidarité d'un espace local d'altérité. Il a montré comment dans une culture dominée économiquement, politiquement et symboliquement, il existe toujours un noyau de comportements qui échappe bel et bien à l'ordre légitime.

On aurait pu penser aussi qu'à la source de leurs déplorations au sujet de l'individu moderne qu'ils voient comme n'étant plus qu'un consommateur effréné de marchandises et de spectacles télévisés, nos auteurs auraient souligné l'influence de l'ultralibéralisme économique. Certes, ils ne l'ignorent pas. Mais dans leur dénonciation apeurée du social, c'est d'abord d'une nécessité interne à la démocratie qu'il s'agit, dont, à leurs yeux, il est désormais moins utile d'encourager l'inventivité que de dénoncer les effets pervers. Finalement, leur discours fait fâcheusement penser à celui des anciennes minorités capacitaires pour lesquelles, Rancière le rappelle, « il y avait trop de gens qui prétendent aux privilèges de l'individualité : elle est une bonne chose pour les élites, mais devient un désastre de la civilisation si tous y ont accès ».

Les périls associés à une telle vision de la société poussent évidemment vers une reprise en main de sa conduite par des élites éclairées. Et pour Rancière la menace est là : l'aversion pour le peuple tel que se le représente cette intelligentsia incline à limiter la portée de la souveraineté que la démocratie lui avait reconnue. Par la conjugaison entre ce qui se présente comme une lucidité culturelle renouvelée et la revendication de compétence des dépositaires de la technique, peut resurgir la prétention de ceux qui, sous les régimes anciens, pensaient que le pouvoir leur revenait de droit. La position de l'intelligentsia apeurée n'est certes pas exactement la même que celle des experts de la *démocratie technique*, mais celle des premiers favorise assurément l'arrogance des seconds.

### OBJECTIVITÉ RATIONNELLE ET SUBJECTIVITÉ ERRANTE

Faut-il avoir des titres à gouverner ? La question n'a cessé de traverser la philosophie politique occidentale. Pour Platon déjà, il ne fallait pas laisser la démocratie aux mains des boutiquiers. Si on devait la préférer à la tyrannie, ce n'était qu'en y faisant entrer plus de *gouvernement* que de *populaire*. De Machiavel à Rousseau, la question a resurgi régulièrement. Et au début du XX<sup>e</sup> siècle, on la retrouve chez Max Weber qui, dans sa sociologie de la modernisation, soutient que l'approfondissement démocratique est lié à la progression de la rationalité instrumentale. Non sans déchirement parce qu'il sait que cette forme de rationalité n'est qu'une expression située et limitée de la réflexivité humaine (Vincent, 1998), il admet que le peuple ne peut que subir la domination des élites. Plus tard dans le siècle, l'appréciation de la démocratie se fit encore plus incertaine. Aux États-Unis, les enquêtes sur les comportements électoraux donnèrent à penser que le citoyen consciencieux et dépassionné n'existe que dans les manuels d'instruction civique, au cinéma et dans le cerveau des idéalistes. Une fièvre de rationalité s'introduisit dans le panthéon des vertus démocratiques, et le politologue W.H. Morris Jones (1954) en vint à faire non plus la critique, mais l'éloge de l'*apathie politique des masses*. Si l'on veut trouver un contrepois efficace aux fanatiques qui constituent le véritable danger pour la démocratie, il vaut mieux la confier à des experts. Quitte, concédait-il, à ce que le peuple soit invité périodiquement à choisir entre des groupes d'experts en concurrence.

Pour leur part, les démocrates sincères d'aujourd'hui admettent que l'intervention des experts a sa place dans l'élaboration de la décision politique. L'État moderne, responsable d'équilibres complexes, ne saurait fonctionner en dehors d'eux. Reste cependant, disent-ils, à déterminer comment on conçoit le rôle de leur autorité. Car si ces experts ne manquent pas de se référer eux-mêmes à la démocratie, plus d'un affirme toutefois que les principes mythiques sur lesquels certains veulent l'établir ne sont pas opératoires. La *gouvernance* — comme ils l'appellent — rend donc indispensable l'intervention de la *raison objective* qui doit pallier la *subjectivité errante* issue des urnes. Est-ce à dire que l'argument de l'efficacité est le plus important et que, à titre résiduel, la légitimité démocratique peut venir ensuite ? Et s'il en allait ainsi, le citoyen ordinaire ne se retrouverait-il pas face à l'installation d'un double monopole : celui du pouvoir politique et celui du savoir scientifique ? Plutôt que de se rapprocher, on s'éloignerait alors du projet démocratique qui non seulement nous a historiquement conduits à admettre que tous sont capables d'apporter la contribution de leur pensée aux choses de la vie collective, mais qui nous oblige aussi à ce que, dans une tâche inépuisable, nous contribuions à ce que ces choses deviennent effectivement pensées par le plus grand nombre. Nombreux sans doute sont ceux qui estiment que cette dernière perspective relève de l'incorrigible utopisme des idéalistes. Mais il faut savoir qu'en l'abandonnant comme s'il s'agissait d'une métaphysique trompeuse, on quitte le terrain de la démocratie. Et il faut clairement l'annoncer.

Jamais la réalité sociale n'a été limpide et on ne peut minimiser la complexité des tâches de gouvernement qui, pour une part, est devenue celle que nous a fait découvrir l'écologie : le monde est une intrication de réalités naturelles, technologiques et sociales (Bourg et Whiteside, 2010). Sans céder à un naturalisme qui nierait le rôle libérateur du savoir et de la science, on ne peut plus négliger que les dispositifs techniques possèdent des qualités politiques. Ces dispositifs ont fait naître ce qu'Ulrich Beck (1986) appelle la *société du risque*, où la production de richesses est systématiquement corrélée avec la production de périls. Il s'agit d'une société qui en est venue à organiser non seulement la production et la mise en circulation de *biens enviables*, mais aussi de *maux et de risques* : catastrophe nucléaire, pollution chimique, désastre sanitaire ou effondrement financier international. Si l'on en reste au seul domaine des menaces environnementales, on peut en tout cas constater que, comme à Fukushima, les périls imputables aux catastrophes naturelles et ceux qui le sont aux technosciences sont de plus en plus enchevêtrés<sup>1</sup>. Mais le même flagrant délit d'enchevêtrement des causes humaines et technologiques n'est pas moins présent dans les domaines commerciaux et financiers où la mise en circulation de l'information en temps réel permet désormais une surexploitation périlleuse des opportunités spéculatives.

1 On peut se référer à cet égard aux conclusions cinglantes de la commission d'enquête du Parlement japonais (juillet 2012) qui qualifie le désastre de Fukushima de « créé par l'homme » et non pas simplement provoqué par un tsunami. « L'accident — affirme la commission — est le résultat d'une collusion entre le gouvernement, les agences de régulation et l'opérateur Tepco... Ils ont trahi le droit de la nation à être protégée des accidents nucléaires. »

On est d'une certaine façon reconduit ainsi vers la conscience de ce qu'avait déjà énoncé la tragédie dans la Grèce ancienne, mais que l'optimisme rationnel hérité des *Lumières* avait estompé : pour arriver à réaliser la liberté qu'elle promet, la société organise souvent en même temps les périls qui menacent de la détruire. Car ce qui s'avère à tout le moins troublant est que, parmi les dépositaires de la science qui font leur entrée dans les débats de la *démocratie technique*, à côté de ceux qui mettent en garde contre les risques que font courir les technosciences, on en trouve d'autres qui se spécialisent dans le déni de ces dangers. Se réactualisent les doutes que formulait John Dewey (1927) quant au désintéressement des experts. Ils en viennent toujours finalement, disait-il, à défendre le point de vue qui les avantage et qui conforte leur positionnement social. Alors qu'il était fait appel à eux pour une mission d'arbitrage devant reconstruire de la certitude, c'est un approfondissement de l'incertitude qui advient parce que, dans le champ social et politique, l'expertise a acquis une valeur marchande (Bantigny, 2011). Et du fait que l'expertise relève désormais d'un marché, l'interrogation sur la démocratie technique rebondit vers celle au sujet des prérogatives que la raison instrumentale s'est vu attribuer au travers de son assimilation à la substance de toute raison. Dès l'instant où cette rationalité purement utilitaire s'est trouvée couplée avec les bénéfices du productivisme industriel, elle n'a plus cessé de fasciner les esprits. Elle est devenue l'horizon sacré d'un monde non transcendantal. La chose doit se comprendre non pas en raison du fait que le système économique échapperait désormais à la détermination symbolique, mais plutôt à partir de ce que le symbolisme contenu dans l'activité économique y est devenu structurellement déterminant. Parce que les sociétés modernes ont fait de la raison instrumentale le pivot de leurs ambitions et le trait dominant de leur culture, les marchés constituent une structure tout autant culturelle qu'économique et qui fait que les gens utilisent avant tout la consommation de biens matériels pour donner sens à leur vie (Salhins, 1980).

Certes, la compréhension des risques technologiques défie les connaissances habituelles du plus grand nombre. Et si la souveraineté démocratique du peuple suppose son aptitude à juger, la question se complique du fait qu'elle n'est pas assurée à l'échelle qu'il faudrait. On doit certes plaider pour une formation plus poussée de tous. Mais les capacités individuelles sont fort différentes et les formations finales le resteront. Par ailleurs, il n'est pas évident que même formés, tous les citoyens aspireront à davantage de participation politique. Nombreux sont ceux qui se satisfont de la *démocratie furtive* (Rosanvallon, 2008) d'une souveraineté électorale intermittente. Cela ne manifeste pas forcément de l'indifférence à l'égard de la démocratie, mais que c'est aux gouvernants à faire leur travail avec compétence et non en fonction de leurs avantages personnels. En ne négligeant donc pas la contribution spécifique que l'on peut attendre des savoirs experts.

Il n'y a en principe rien d'antidémocratique à souhaiter que les gouvernements sollicitent l'apport de ceux qui sont à même de faire valoir les savoirs de la science. Serait antidémocratique, par contre, le fait de dissimuler que ce qu'on appelle *la science* ne traite que d'une partie limitée de la diversité des

savoirs. Et que les plus nombreux parmi ceux-ci sont les savoirs pratiques de l'agir quotidien. Que ce sont même ces derniers qui sont les plus indispensables parce que ce sont eux qui assurent la sociabilité constitutive de l'existence humaine. Il y a effectivement un problème d'incompétence scientifique du public de la démocratie, mais c'est un de ses principes constitutifs que d'exiger que la parole soit donnée aussi aux incompetents de ce type (Joshua, 2004). Avec le régime de la souveraineté du peuple, il n'y a plus de monopole d'autorité au nom d'une unique raison détenue par certains. Et dès lors, parce que les institutions actuelles de la représentation démocratique ne sont pas aptes à faire face à un problème de complexité qui leur échappe, il s'agit d'établir des procédures inédites de connexion entre les savoirs des citoyens, des experts et des politiques.

Abolir l'étanchéité entre les capacités respectives des citoyens ordinaires et des savants demande de situer clairement l'enjeu que représente la place dévolue à ces derniers. Toutefois, plutôt que de formuler à priori des principes théoriques qui y présideraient, nous évoquerons deux exemples de leur intervention dans l'actualité récente qui rendront le problème plus concret. Cela fera mieux apparaître aussi que le problème auquel l'exigence démocratique doit apporter une réponse claire n'est pas celui de l'utilité de l'expertise en tant que telle — qui s'y oppose vraiment? — que celui de clarifier ce que deviennent les rapports entre le pouvoir et les savoirs experts dans certains contextes sociaux spécifiques. Dans nos exemples, il s'agira d'abord de la mission confiée aux techniciens de l'économie de trouver les moyens de nous sortir de la crise financière que nous traversons. Et, ensuite, de l'influence que cherchent à exercer les *think tanks*, ces officines à partir desquelles de nouveaux professionnels de la démocratie technique interviennent dans l'espace public au nom de la *bonne gouvernance*.

### VICTOIRE DE L'EXPERT SUR LE POLITIQUE ?

Face à la crise financière que nous traversons, les mesures conservatoires qui ont été prises sont loin d'avoir sorti le système économique de ses convulsions. Sous le fouet d'une apparente nécessité dans deux pays de l'UE, la Grèce et l'Italie, cela a provoqué des changements politiques dont on ne sait pas clairement s'il faut les considérer comme de simples remaniements gouvernementaux ou comme le franchissement d'un seuil dans la manière de concevoir les équilibres entre l'économie, la politique et la société.

Après s'être nourris d'une spéculation sur la dette des États, les marchés financiers sont parvenus à susciter l'investissement gouvernementale de professionnels de leur bord. Est-ce là autre chose qu'une dictature de l'argent qui suspend le système démocratique ? Car l'intronisation de Lucas Papademos à Athènes et de Mario Monti à Rome (sans oublier celle de Mario Draghi à la présidence de la BCE), a répondu à une volonté du directoire de l'UE de confier à des experts la mission de neutraliser le débat proprement politique en vue de parvenir à une institutionnalisation européenne des contrôles budgétaires. Parlant de l'absence de tout politique dans son gouvernement, fin 2011 Monti

eut ces mots révélateurs : *je suis parvenu à la conclusion que l'absence de responsabilités politiques dans le gouvernement faciliterait la vie de l'exécutif, enlevant des motifs d'embarras*. Ce genre d'opération n'est pas qu'un simple transfert de pouvoir politique vers le niveau supérieur de l'UE. C'est aussi une sanctuarisation des intérêts bancaires au nom de l'orthodoxie néolibérale passée au rang d'épine dorsale de la forme de démocratie qui s'instaure. Renforcées par ce courant, les banques sont en train de gagner la bataille qu'elles mènent contre toute réforme significative du système dont, sans beaucoup de souci pour la démocratie, elles ne cherchent rien moins qu'à prolonger l'existence.

Les experts mis en place ont tous été formés aux États-Unis et furent en lien avec la banque Goldman Sachs dont on connaît les responsabilités accablantes. Ils furent aussi de ceux auxquels le système bancaire demanda de répandre les fameux *produits financiers dérivés* détachés de tout contrat économique réel et sans utilité sociale véritable. Des produits qui permirent à la profession bancaire d'entrer dans une logique de spéculation sans borne, affichant son mépris des équilibres financiers qu'elle a pourtant mission de préserver. Ces experts furent aussi de ceux qui ont, sinon été à l'origine, tout au moins tu la connaissance que forcément ils avaient des trucages comptables qui conduisirent la Grèce à s'échouer dans un désastre social et la zone euro à entrer dans les convulsions que l'on sait.

De ces hommes qui ont joué un tel rôle dans l'écroulement du monde financier qu'ils ont eux-mêmes contribué à mettre en place, peut-on attendre qu'ils en construisent un autre ? Ceux qui figurèrent parmi les concepteurs de tels périls peuvent-ils aussi avoir le monopole de leur interprétation ? Depuis leur arrivée aux postes de commande, ils n'ont rien imaginé de neuf et, en se contentant de demander de l'austérité et des délais, ils s'affichent comme les défenseurs d'une orthodoxie économique dont les plus faibles payent le prix. Rien ne les choque apparemment dans le fait que le système économique reste conçu au travers de la brutalité aveugle des crises répétitives dont Schumpeter fit la théorie : celle de la *destruction créatrice* qui donne au capitalisme sa capacité de rebondir. Peut-on accepter que la vie collective ne soit envisagée que dans les termes abstraits des comptes économiques globaux et persévérer dans cette ligne qui ignore le peuple des perdants ? Faut-il admettre que l'économie soit hissée au-dessus de tous les autres savoirs et secteurs de l'action humaine ? Et que, promue au rang d'unique science causale, on parvienne à trancher à partir de ses seuls critères des questions éminemment politiques et vitales pour la société. Cela fait dire à Bertrand Badie (2011) que, de cette manière, on enlève tout simplement au politique sa fonction et sa mission de décider. Cette conception des choses ne fait rien moins que ruiner l'idée de souveraineté du peuple et signe la victoire de l'expert sur le représentant politique moderne dont le rôle historique semble s'achever.

## LES THINK TANKS ET LA NOUVELLE GOUVERNANCE

L'irruption des *think tanks* sur la scène contemporaine est une autre manifestation du travail d'influence en cours dans les rapports entre le savoir et le pouvoir.

Dans un répertoire aux confins de différentes formes d'autorité issues des institutions universitaires, politiques, médiatiques et des affaires, les *think tanks* sont des organismes privés réunissant des chercheurs qui se donnent pour tâche de transplanter la parole scientifique dans le champ politique. Via des notes de synthèse, colloques, publications et un fort souci de présence dans les médias, leurs interventions visent à influencer l'opinion et les décideurs dans le domaine des politiques publiques. Une fraction du milieu académique qui déplore son isolement et qui est désireuse d'aménager des passerelles entre les mondes de la réflexion et de l'action y occupe une place de choix. Surtout parmi les économistes, on n'y est pas sans savoir que dans la société actuelle sous hégémonie financière, la renommée scientifique est insuffisante si l'on n'appartient pas en même temps au monde politique et/ou de l'entreprise. Les *think tanks* où on les retrouve sont donc des *officines intelligentes*, le plus souvent de droite, mais parfois de gauche, qui s'assignent une sorte de mission de diplomatie intellectuelle en diffusant une présentation didactique de données provenant surtout des sciences économiques, politiques et sociales.

La composition hybride des *think tanks* (plus académiques que les lobbys, plus entrepreneuriaux que l'université, plus politiques qu'un simple business) et la place intermédiaire où ils se situent doivent attirer l'attention sur les ambiguïtés inhérentes à ce genre d'entreprise. Il n'y a bien sûr aucune objection de principe qui puisse être formulée à l'égard de l'existence d'associations intellectuelles qui, à la manière de *cadreurs des idées politiques*, cherchent à influencer la dynamique sociétale. Si la chose pose question, c'est à partir du fait que l'arène politique étant devenue une sorte de marché où les idées font l'objet d'un travail de marketing comme n'importe quel autre produit, ces associations y interviennent sous le label du savoir scientifique. C'est-à-dire en dissimulant le rôle d'influence qu'elles poursuivent. Dans le cas des *think tanks*, la question de la neutralité de leur discours manque d'autant moins de se poser que l'on y invoque avec insistance les exigences de la *bonne gouvernance*. Or, de quoi s'agit-il ?

Les nombreux travaux qui ont été consacrés à la *gouvernance* n'ont pas dissipé pour autant le flou de cette notion apparue au moment où, dans le contexte de la révolution libérale des années 1980, se dessinait la figure d'un *État postmoderne* (Chevalier, 2003) et s'esquissait une nouvelle façon de penser le politique. Dans la bouche des techniciens de la modernisation de la gestion publique, la gouvernance désigne bien sûr l'art de bien gouverner. Mais son inspiration initiale réside dans le courant néoinstitutionnaliste de la théorie économique et ses premières applications visaient le rendement et l'efficacité dans la conduite des entreprises (*corporate governance*). Le *New Public Management*, quant à lui, se définit comme un nouveau style de prise en charge

de la vie collective qui devrait conduire les États à faire la preuve qu'ils agissent efficacement dans l'intérêt général. La conviction étant celle d'une supériorité de la logique du marché, les services publics auraient avantage à être gérés à la manière d'une entreprise. Ils y deviendraient capables de mieux réguler leurs tâches par la concertation avec leurs multiples partenaires considérés comme des *clients*. Avec la science de la gouvernance qui focalise ses recherches sur les mécanismes les plus efficaces d'allocation des ressources, on irait vers une objectivation des problèmes très différente des systèmes bureaucratiques antérieurs et, en passant de la *culture du règlement* à la *culture de la performance*, peut-être parviendrait-on même, laisse-t-on entendre, à une dissolution de la distinction entre gestion rationnelle et décision politique.

S'agit-il là d'autre chose que de l'habillage idéologique d'une importation de la logique des acteurs économiques dans le champ politique ? Le problème est que le management public ne s'adresse pas à la même cible que le management commercial et qu'il n'est pas évident que la logique du marché détienne la mesure où l'optimum des politiques sociales peut être atteint. Les tenants de la troisième voie blairiste dans les pays anglo-saxons ont néanmoins soutenu cette conception de la gestion des affaires publiques, même si le prisme de l'*homo economicus* y est un peu rapidement doté d'une valeur générale parce que, face aux exigences de l'exercice des libertés individuelles, il est réputé mettre en lumière les indéniables lourdeurs et effets pervers de la domination bureaucratique. Ainsi, sans même envisager l'existence de conflits d'intérêt ou de divergences de valeurs, la *bonne gouvernance*, nous dit-on, est capable d'améliorer la participation de chacun et, de cette façon, accroître la confiance de tous dans les outils de la décision. Elle aurait dès lors la capacité de guérir la démocratie de l'un de ses maux : la proactivité faible de ses institutions.

Au cours des dernières décennies, on a assisté à l'essor du nombre des *think tanks*. Il y en aurait environ 5 000 dans le monde, dont près de 2 000 aux États-Unis et 800 en Europe, dont une cinquantaine basée en Belgique<sup>2</sup>. Leurs objectifs et domaine d'intervention peuvent bien entendu être très différents et leurs aires d'influence plus ou moins larges. Mais tous mettent en avant leur indépendance et la neutralité intellectuelle avec laquelle ils concilient l'expertise scientifique et le souci démocratique. Or, si indéniablement une série de *think tanks* cherche à honorer cet objectif, comment ne pas craindre que souvent il s'agisse plutôt d'un lobbying déguisé qui recouvre d'un vernis d'indépendance intellectuelle les priorités des groupes d'intérêt qui les financent ?

Et, en effet, que ressort-il des principaux travaux consacrés à l'évaluation de l'activité de ces incubateurs d'idées que veulent être les *think tanks* (Dixon, 1998 ; Stone et Denham, 2004 ; Boucher et Royo, 2006 ; Denord, 2007 ; Pinto, 2009 ; Medvetz, 2010 ; Schwartz, 2010 ; Delmas, 2011) ? Le diagnostic semblera sans doute dévastateur, mais les analystes sont quasiment unanimes : le plus souvent, on n'y innove guère. À la manière de *passseurs* bien plus que de *pro-*

<sup>2</sup> Il existe un annuaire mondial des *think tanks*, leur genre et localisation dans le monde. Un article de ce dossier traite des activités de l'*Itinera Institute*, l'un des plus visibles dans notre pays.

*ducteurs* d'idées, on y traite de sujets qui ne font que suivre les opportunités politiques. Dans la plupart des cas, on est en face de sous-traitants intellectuels qui jouent le rôle de sas entre certains savoirs disponibles et les mandataires politiques qui n'ont pas le temps de se documenter. Le but n'est pas la stimulation intellectuelle, mais la production de ce que Brian Wynne (1989) appelle un *effet de cadrage*, la diffusion d'avis en phase avec l'orientation, le plus souvent néolibérale, qu'il s'agit d'installer dans les esprits pour qu'elle soit la référence à partir de laquelle une inflexion sera donnée à l'action publique. Il s'agit moins de rénover les procédures de la démocratie que de faire circuler un ensemble de mots, d'expressions ou même de slogans qui font partager par le plus grand nombre les vues des élites dominantes.

## LES SAVOIRS EXPERTS ET L'AVENIR DE LA DÉMOCRATIE

À partir du dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle, la mondialisation sous tutelle néolibérale s'est attelée au démantèlement de l'héritage keynésien. Elle a montré l'extension de sa puissance dès 1989 avec l'implosion des régimes communistes dont les conséquences politiques ont permis l'universalisation du marché presque entièrement débarrassé de toute régulation. En Europe, cela a constitué une évidente régression par rapport aux conquêtes antérieures de la social-démocratie. L'influence de plus en plus exclusive de la rationalité utilitaire qui inspire la théorie économique néoclassique, a permis à l'impensé du cosmos economico-culturel du capitalisme de réapparaître dans ses exigences extrêmes. Appelée à garantir la viabilité de l'ensemble, cette théorie s'est toutefois révélée intellectuellement déficiente par rapport aux performances qu'elle annonçait. Elle a permis que l'idée de croissance sans limite, malgré les doutes qui s'annonçaient déjà, s'établisse comme le principe de réalité et de gouvernement du monde moderne. Or, on n'arrête plus actuellement d'en mesurer les effets environnementaux dévastateurs. Au travers de la présomption d'autorité consentie aux rapports monétaires, elle a aussi contribué à ce que s'opère une captation du social qui s'est finalement traduite dans l'éclatement d'une énorme bulle financière. Par rapport aux effets mortifères du chômage de masse qui résulte de cette catastrophe économique, tout le reste pèse bien peu !

Cette *nouvelle raison néolibérale du monde* (Delmas, 2011) a étendu la logique des marchés dérégulés à presque tous les domaines de l'existence. Accompagnant la technologisation et la globalisation de la planète, cela n'a évidemment pas été sans modifier profondément l'ordre sociétal. Cela a aussi provoqué une transformation de l'analyse des sources de la dynamique collective ainsi que du rôle politique que les savoirs devaient y détenir. La science économique est alors parvenue à régner en maître. C'est à partir de ce moment que le rôle des experts et des *think tanks* n'a cessé de croître. Car ce sont eux qui, aussi bien dans les domaines technologiques que financiers, sont en principe capables d'indiquer la frontière des risques.

Si la crise financière de 2008, qu'ils n'avaient pas anticipée, n'a pas suffi pour mettre un terme à leur détention d'un rôle central, il ne faut pas né-

## Bibliographie

Badie B. (2011),  
 « L'histoire moderne  
 de l'homme politique  
 est finie »,  
 Le Monde.fr,  
 11 novembre.

Bantigny L. (2011),  
 « Usages, mésusages  
 et contre-usages  
 de l'expertise.  
 Une perspective  
 historique », *Histoire@  
 Politique. Politique,  
 culture, société*, n° 14,  
 www.histoire-  
 politique.fr.

Beck U. (2002),  
*La société du risque*,  
 Aubier.

Bell D. (1979),  
*Les contradictions  
 culturelles du  
 capitalisme* (1976),  
 PUF.

Boucher S. et Royo  
 M. (2006), *Les think  
 tanks. Cerveaux de  
 la guerre des idées*,  
 éditions du Félin.

Bourg D. et  
 Whiteside K. (2010),  
*Vers une démocratie  
 écologique. Le citoyen,  
 le savant et le politique*,  
 Seuil.

Certeau (de) M.  
 (1974), *La culture  
 au pluriel*, Union  
 générale d'éditions.

Chevalier J. (2003),  
*L'État postmoderne*,  
 LGDJ.

Crouch C. (2004),  
*Post-democracy*, Polity  
 Press.

Delmas C. (2011),  
*Sociologie politique  
 de l'expertise*, La  
 Découverte.

cessairement y voir un complot d'acteurs cherchant à garder leur emprise sur le système social. On doit plutôt y reconnaître le réel degré de complexité auquel se situe la tâche d'assurer des équilibres sociaux et technologiques difficiles à garantir, mais aussi et surtout l'adhésion qu'une large fraction de l'opinion continue de manifester à l'égard du libéralisme. Car il est difficile de négliger ce que Crawford Macpherson (1971) a appelé *l'individualisme possessif*, qui exerce une influence continue même parmi ceux qui critiquent le capitalisme sans néanmoins envisager sérieusement de renoncer à ses avantages. D'où la difficulté de réhabiliter le principe d'une lecture *politique* du changement social. Comme si l'activité économique était le seul réel qu'il convient d'opposer avec sérieux au verbiage des philosophes lorsqu'ils rêvent de la *bonne société*.

Si ce qui a conduit au séisme économique actuel passe obligatoirement par la critique implacable du néolibéralisme, cela ne signifie toutefois pas que le rôle du marché puisse être évacué de la réflexion. La démocratie s'est historiquement embarquée avec le capitalisme et l'on n'est pas parvenu jusqu'ici à concevoir une société de liberté politique où l'activité économique ne soit pas libre elle aussi. *Condamner le marché* est donc une expression qui, comme telle, n'a pas beaucoup de sens. *Il n'y a pas de modernité possible sans marché*, admet Robert Castel (2003). L'approfondissement d'une telle voie de réflexion demanderait cependant que les théoriciens de l'économie, au lieu de se concevoir comme les architectes d'une quasi-métaphysique abstraite de la richesse au sein de laquelle l'initiative des entrepreneurs est moralement sans obligation vis-à-vis de la société, intègrent l'impact des variables sociales et écologiques dans les équations qu'ils mettent en œuvre lorsqu'ils traitent du PIB. En d'autres termes : qu'ils admettent que leur science n'a pas à être au service d'un capitalisme auto-référentiel, mais aurait plutôt à clarifier la manière par laquelle des objectifs économiques démocratiquement arrêtés ont le plus de chances d'être atteints. Ce faisant, ils contribueraient à sortir la pensée réformatrice de cette extériorité par rapport à la société réelle qu'on lui reproche souvent et qui fait endosser au capitalisme une responsabilité qu'il n'est pas seul à porter. Car c'est tout autant la faiblesse

sinon la complicité des politiques ne prenant pas en considération les effets sociaux des marchés laissés à eux-mêmes qui a concouru à provoquer la crise présente. À cet égard, il y a quelque illusion chez ceux qui attendent tout d'une intervention régulatrice de l'État conçu comme l'instance morale opposable aux marchés. Car c'est ne pas voir que l'État constitue lui-même une arène de puissance où les partis interviennent avec une logique qui n'est pas celle de la moralité, mais de l'efficacité dans l'occupation du pouvoir.

La discussion qui a été menée ici sur le rôle des économistes experts et l'ambition des *think tanks* n'épuise certainement pas la question de la part qu'il convient de donner aux sciences dans l'élaboration de la décision politique. Nous savons que la réalité collective n'a jamais été limpide et qu'elle l'est même de moins en moins. Face à l'intrication de données naturelles, technologiques et sociales, les décisions que le politique doit prendre ont donc tout avantage à bénéficier des savoirs que les sciences peuvent apporter. Mais nous savons aussi que les rapports entre le pouvoir et les savoirs n'ont jamais été exempts d'ambiguïté. Car s'il existe une inclination du pouvoir politique à faire un usage idéologique des sciences en vue de légitimer ses décisions, rares aussi sont les scientifiques froids qui, cantonnés dans une sorte d'*extraterritorialité politique* (Lévy-Leblond, 1996), sont indemnes de présupposés ou de préférences subjectives quant aux normes sociales qui pourront découler de leurs avis.

Il faut certes plaider pour une science au service de la société et pour que l'expertise échappe aux convergences d'intérêts entre ceux qui la produisent et ceux qui la financent. Mais, comme le montrent régulièrement les divergences d'avis entre eux, peu de scientifiques sont en réalité mobilisables pour fournir des diagnostics complètement indépendants de la vision particulière qu'ils ont du monde où, comme tout un chacun, ils vivent. Indéniablement, au-delà des affirmations de neutralité et d'indépendance fréquemment formulées, la figure du *chercheur engagé* dont le champ de compétence inclut une dimension politique reste active. Au risque de déplaire, sans doute faut-il admettre que cela est inévitable et peut-être même heureux. Car la poursuite de la

Denord Fr. (2007), *Néolibéralisme version française. Histoire d'une idéologie politique*, Demopolis.

Dewey J. (2010), *Le public et ses problèmes* (1927), Gallimard.

Dixon K. (1998), *Les évangélistes du marché. Les intellectuels britanniques et le néolibéralisme*, Raisons d'agir.

Finkelkraut A. (2005), *Nous autres modernes : quatre leçons*, Ellipses.

Gauchet M. (2002), *La démocratie contre elle-même*, Gallimard.

Huntington S.P. (1991), *The Third Wave : Democratization in the Late Twentieth Century*, University of Oklahoma Press.

Hoggart R. (1970), *La culture du pauvre : étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre* (1957), éditions de Minuit.

Johsua S. (2004), « Sciences, sociologie, politique : qui expertisera les experts ? », dans B. Lahire, *À quoi sert la sociologie ?*, La Découverte.

Lebrun J.-P. (1997), *Un monde sans limite. Essai pour une clinique psychanalytique du social*, Erès.

Macpherson C. B. (1971), *La théorie politique de l'individualisme possessif de Hobbes*

à Locke (1962),  
Gallimard.

Manent P. (2006),  
*La raison des nations. Réflexions sur la démocratie en Europe*,  
Gallimard.

Marschall T. H.  
(1964), *Class, Citizenship and Social Development*,  
Double Day.

Medvetz T. (2010),  
« Terra Obscura. Vers une théorie des *think tanks* américains »,  
dans Y. Bérard et R. Crespin, *Aux frontières de l'expertise : dialogue entre savoirs et pouvoirs*, Presses universitaires de Rennes.

Milner J.-Cl. (1983),  
*Les noms indistincts*,  
Seuil.

Morris Jones W. H.  
(1954), « In Defence of Apathy, Some Doubts on the Duty to Vote », *Political Studies*, n° 1.

Pinto L. (2009), *Le café du commerce des penseurs. À propos de la doxa intellectuelle*, Le Croquant.

Rancière J.  
(2005), *La haine de la démocratie*, La Fabrique.

Rancière J. (1995),  
*La mécontente : politique et philosophie*,  
Galilée.

Revault d'Allonnes M.  
(2010), *Pourquoi nous n'aimons pas la démocratie*,  
Seuil.

connaissance scientifique d'où découlerait une expertise indifférente au devenir du monde est-elle imaginable ? Est-elle même souhaitable ? On entrevoit bien pourquoi, en définitive, la réponse à cette question devra être négative. Et c'est bien pour cette raison aussi que la recevabilité de l'expertise se fonde de plus en plus non pas sur la légitimité scientifique individuelle de son auteur, mais sur les procédures de contrôle que permet l'expertise collective ou la contreexpertise. On est là en face d'une exigence nouvelle de la démocratie contemporaine : inventer les protocoles qui, sans refuser l'apport de l'expertise, nous prémunissent néanmoins des risques réels du technocratisme.

Que face aux enjeux de société de plus en plus globaux, l'expertise participe souvent à la polarisation des débats de la démocratie plutôt qu'elle ne permet d'en sortir, est ce qui révèle sans doute le mieux qu'avec elle on se retrouve aux prises avec l'une des expressions typiques des antagonismes sociaux contemporains. Longtemps l'analyse de ces antagonismes a été menée dans les termes de la lutte de classe perceptible au niveau des entreprises. Et si cette lutte ne s'évacue pas aussi facilement que certains le prétendent, n'est-ce pas parce qu'elle n'a fait que se déplacer pour, désormais, se retrouver en grande partie à un niveau plus macroéconomique ? Celui où s'opposent non seulement les spéculateurs face aux régulateurs, mais aussi les partisans et les adversaires de la mise en œuvre des technologies de la croissance sans limites. La prise de conscience du caractère insensé qu'il y a à chercher à tout prix le retour de la croissance sans réfléchir à son impact environnemental, conduit alors à penser dans les mêmes termes tant les méfaits écologiques qu'entraîne la frénésie consumériste que ceux qu'engendre la concurrence économique sans normes.

Pour conclure, revenons-en au propos initial de cet article que nous avons emprunté à Jacques Rancière : *le principe fondateur de la démocratie réside dans l'affirmation du pouvoir de tous. C'est l'inquiétante instrumentalisation politique actuelle de certains savoirs qui oblige de réaffirmer qu'en démocratie n'est admise aucune autorité intellectuelle monopolistique qui légitimerait le droit de certains à gouverner. Or, en raison de son inachèvement, de ses conditions*

d'existence toujours précaires et du fait que parmi de nombreuses élites règne la conviction de l'efficacité supérieure des structures économiques dans la conduite du social, rien n'assure que la démocratie demeure la forme politique de nos sociétés à moyen ou long terme. En témoigne le débat sur la *postdémocratie* (Rancière, 1995; Crouch, 2004) qui discute le scénario où, malgré une façade démocratique qui demeure, on se trouve néanmoins en face d'une communauté sans pouvoir réel parce que dominée par des lobbys et des structures oligarchiques invisibles. C'est pourquoi en face des insuffisances du système actuel de la délégation politique qu'il ne s'agit pas de délégitimer, mais de compléter, il faut aller vers la mise en place de procédures démocratiques qui cassent les prétentions monopolistiques de certains pôles de la connaissance. C'est à cet objectif que devront tendre les différentes formes imaginables de la *démocratie participative* au sein de laquelle les savoirs dans leur diversité auront chacun à voir reconnue leur place, aussi bien celle des *experts du vécu* que sont les citoyens ordinaires que celle des *experts de la connaissance* que sont les savants.

Au moment où le pouvoir économique atteint les formes les plus radicales de son illimitation et où ses experts sont en position d'occuper les sièges stratégiques de la gestion de la chose publique, la lutte pour la démocratie passe par la dénonciation d'une telle fusion techno-politique. C'est là un important combat pour la démocratie à venir, celui qu'auront à mener ceux qui ne se résignent pas à l'imposition de leurs seuls intérêts par les fractions privilégiées du corps social. Ce combat sera long et revêtira la même âpreté qu'ont connue celles et ceux qui du- rent être menés antérieurement par les acteurs de la démocratisation. Car c'est seulement lorsque les forces démocratiques parviennent à ébranler l'agenda politique par une impulsion venant d'en bas que les mandataires publics en viennent à se comporter de façon responsable. ■

Rosanvallon P. (2008), *La légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité*, Seuil.

Salhins M. (1980), *Au cœur des sociétés. Raison utilitaire et raison culturelle*, Gallimard.

Schwartz A. (2010), « Les *think tanks* et la consolidation d'une vision économique du social », dans *Informations sociales*, n° 157.

Stone D. et Denham A. (dir.) (2004), *Think Tanks Traditions. Policy Research and the Politics of Ideas*, Manchester University Press.

Vincent J.-M. (1998), *Max Weber ou la démocratie inachevée*, éditions du Félin.

Wynne B. (1989), « Frameworks of rationality in risk management: towards the testing of naive sociology », dans J. Brown, *Environmental Threats, Perception, Analysis and Management*, Belhaven.